

PROJET PEDAGOGIQUE

TEMPS CALME D'ACTIVITE PERISCOLAIRE

(TAP)

Coordinateur: Maxime PERINELLI

Le descriptif des TAP

L'Organisateur des temps calmes d'activités périscolaires est la municipalité de Gouvieux, sous la responsabilité de Monsieur Patrice MARCHAND, Maire de la commune, et de la Maire Adjointe chargée des affaires scolaires, Mme Christine COCHINARD.

Les TAP se situeront dans les locaux des deux écoles primaires (Chaumont et le Manoir des aigles), des deux écoles maternelles (les Tertres et Pompidou) et les deux écoles élémentaires (Marcel Pagnol et Le centre). Pour chacune de ces écoles, une description précise des locaux utilisés sera annexée au projet pédagogique.

Les TAP se déroulent, chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 13h30 à 14h00. Les TAP accueilleront tous les enfants scolarisés dans une école godvicienne, s'ils le souhaitent et de manière totalement gratuite.

Personnel :

- 1 coordinateur titulaire d'une licence professionnelle action sociale
- 4 Sophrologues
- 2 professeurs des écoles
- 2 éducateurs sportifs
- 2 animatrices titulaires du BAFA
- 5 ATSEM
- 2 animateurs scientifiques
- 2 animateurs expression musicale
- 2 animateurs théâtre et expressions orales
- 2 conteuse
- 1 animateur sans diplôme (surveillance sieste)

Activités :

Les TAP seront réunis en quatre grandes catégories :

- Expression théâtrale et contes
- Jeux de société d'hier et d'aujourd'hui
- Maîtrise et gestion de ses attitudes, détente et sérénité
- Expression musicale et scientifique

Projet Éducatif de l'organisateur

Document joint en Annexe

Les intentions Éducatives du projet pédagogique et du coordinateur

. L'objectif des TAP étant un retour au calme avant la classe pour favoriser les bonnes conditions d'apprentissages futures pour les enfants, les jeux et activités proposés ne devront pas favoriser l'excitation ni le bruit, mais au contraire permettre aux enfants de se concentrer autour d'un jeu ou d'une activité calme . L'objectif n'est pas non plus de travailler sur des apprentissages scolaires à travers les jeux, ou activités. Pour l'enfant, c'est tout d'abord un temps calme ou il pratiquera des activités propices à la sérénité et à la détente

C'est aussi un moyen de pratiquer des activités de loisirs qu'ils ne pratiquent pas forcément chez eux ou à l'école. Les enfants sont là pour jouer, se développer, s'enrichir dans des conditions favorables et ludiques. Pour cela, l'animateur aura plusieurs rôles actifs:

- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- susciter et faire vivre les activités (motiver, proposer, remédier)
- Favoriser les conditions d'une activité calme (niveau sonore, ton employé)
- Connaître les enfants / s'adapter
- Travailler en équipe de manière active et participer aux évaluations proposées

Objectifs

- **Amener l'enfant à s'exprimer, dans un cadre reposant et sécurisant**
- **Favoriser des conditions calmes et sereines**
- **Favoriser le développement social, physique, intellectuel**
- **Développer le sens des responsabilités**

Ces objectifs passeront par différents types d'activités :

Les activités d'expression théâtrales et de contes :

C'est pour l'enfant un moment de réflexion, de recherche. Elles permettent à l'enfant d'exprimer son sens créatif et artistique à travers la dimension imaginaire. Aussi elles favorisent l'interaction dans le groupe entre les individus le composant. Elles doivent aider les enfants à exprimer et maîtriser leurs émotions et à apprendre à les traduire par des comportements acceptables en société. Elles se dérouleront dans un cadre calme et avec un niveau sonore peu élevé.

Les jeux de société d'hier et d'aujourd'hui:

- de coopérer et s'opposer individuellement ou collectivement, comprendre le but du jeu ou de l'activité.
- comprendre la notion d'équipe par la recherche d'un but commun, aider les autres.
- Permettre à l'enfant d'admettre et respecter des règles simples, tenir un rôle, choisir ses actions en fonction des actions des autres.
- Proposer des règles de jeux.
- Mettre en place, ranger le matériel et en prendre soin.

Les activités de maîtrise et gestion de ses attitudes et de détente

Cet atelier doit aider les enfants à se relaxer à travers des exercices fondés sur la respiration et la gestion de la pensée. Ces activités favoriseront le retour en classe de l'enfant dans de bonnes dispositions pour les apprentissages.

Elles se dérouleront dans un cadre calme et avec un niveau sonore peu élevé.

Les activités d'expression musicales et scientifiques :

Les activités scientifiques sont pour l'enfant un moment de réflexion, de recherche et de découverte. Elles éveilleront la curiosité et le désir de comprendre des phénomènes scientifiques simples.

Les activités d'expression musicales sont l'occasion de découvrir certains aspects de la musique : Rythmes, octave, nuances, écoute, graves et aigus... Elles doivent permettre au groupe de se concentrer dans un contexte calme et tout en pratiquant une activité fondée sur l'oralité ou le chant.

Quelques notions sur les rythmes chrono biologiques des enfants.

Les rythmes chrono biologiques qu'est ce que c'est ? : Des phénomènes combinant des variables biologiques et psychologiques qui se reproduisent à l'identique au bout d'un temps donné.

C'est le pédiatre allemand Th. Hellbrügge qui a été dans les années 1950-1960 le pionnier de la recherche fondamentale sur les rythmes biologiques d'enfants de tous âges. A la fin des années 1970, H. Montagner et ses collaborateurs ont réalisé différentes études sur les rythmes biopsychologiques des enfants en fonction de leur développement, de leurs comportements et des influences de l'environnement, y compris leurs différents partenaires.

Puis, également à cette époque, mais surtout dans les années 1980, F. Testu a développé à la suite de P. Fraisse des recherches sur les fluctuations périodiques de certaines variables psychologiques chez les enfants scolarisés.

On ne peut ignorer les données des différentes recherches dès lors qu'on se propose d'aménager le temps scolaire dans la journée, la semaine et l'année.

Au cours de la journée, l'attention et la concentration des enfants varient en fonction de leurs intérêts pour les disciplines enseignées mais aussi et surtout en fonction de leurs rythmes biologiques. Il serait donc idéal d'accorder rythmes biologiques des enfants et rythmes scolaires afin d'optimiser les apprentissages.

Adapter les rythmes scolaires aux rythmes biologiques des enfants revient à envisager la journée et la semaine de façon à ce que les activités (apprentissage scolaires et activités calmes périscolaires) soient le plus en accord possible avec le rythme naturel des enfants.

Tous les experts en chronobiologie s'accordent à dire qu'entre 13h30 et environ 14h30 on note une diminution sensible de la vigilance et des performances des enfants. Cette période est donc peu propice aux activités exigeant une mobilisation intellectuelle élevée.

En revanche, elle doit permettre aux enfants un certain « repos intellectuel » sans pour autant réitérer la simple récréation déjà présente au moins deux fois dans la journée des enfants.

Les TAP doivent être un temps libre mais organisé : ou l'on laisse une certaine liberté des choix aux enfants mais tout en étant encadrés.

En un mot, il faut que ce temps de loisirs favorise le repos et la sérénité des enfants, afin que les élèves arrivent à l'école disponibles pour les apprentissages.

L'organisation quotidienne

Les enfants arrivent à partir de 13h25 jusque 13h30. Ils sont accueillis par les animateurs qui effectuent leur comptage au quotidien. Cette tâche est très importante et devra être prise avec le plus grand des sérieux.

Les animateurs devront être donc présents et opérationnels pour accueillir les premiers enfants à 13h25.

Les animateurs proposeront différentes activités aux enfants selon leurs domaines de compétences.

En ce qui concerne le temps d'activité, il faut que ce moment se passe dans le plus grand calme possible. L'objectif est de varier les séances pour que ce moment reste agréable et non rébarbatif. En utilisant la règle du chuchotement, on permet de faire baisser le niveau sonore naturellement.

A 13h55, les enfants participeront au rangement de la salle utilisée pour les TAP et seront reconduits jusque dans leurs classes respectives par l'animateur des TAP. Les enfants devront arrivés en classe sans excitation, calmes et peu bruyants.

Aussi tous les conflits devront être réglés avant le retour en classe, et l'animateur des TAP devra avertir l'enseignant de tout évènement anormal (dispute, sentiment d'injustice suite à une punition, difficulté à manger au repas, suspicion de fièvre...) survenu durant les TAP (concernant les enfants).

Pour les trousse de secours : Chaque soin doit être noté dans la fiche située dans la trousse de secours. En cas de problème, contacter immédiatement le coordinateur.

ADMINISTRATION de médicaments INTERDITE

EN CAS D'ACCIDENTS GRAVE, APPELER IMMEDIATEMENT LE 112

Ensuite, dès la fin des échanges téléphoniques avec les secours, contacter le coordinateur des TAP.

Nb : Chaque animateur des TAP est recruté pour 2,5h hebdomadaires réparties comme suit :
4 x 35 min (de 13h25 à 14h chaque lundi, mardi, jeudi, vendredi)
40min de réunion pédagogique par mois complet en moyenne (informations, préparation, évaluations...)

L'organisation dans l'espace

En ce qui concerne l'utilisation des locaux, une annexe en fonction de chaque école sera jointe au projet pédagogique.

Si il s'agit de locaux partagés, il sera indispensable de trouver un équilibre cordial entre les différents utilisateurs des locaux communaux. En cas de divergences, le coordinateur des TAP peut être saisi, par l'une ou l'autre des parties, afin d'organiser une médiation. En dernier recours, le coordinateur imposera des règles de fonctionnement strictes.

L'Equipe d'adultes

Le Coordinateur :

- il est garant de la gestion budgétaire et administrative. Il défend les intérêts des enfants et le projet éducatif.
- Il est le lien avec les différents partenaires sociaux
- Il est gestionnaire, coordinateur de l'équipe d'encadrement.
- Il Participe à la formation continue des animateurs et à l'évaluation des stagiaires.
- Assure les relations avec les familles
- Prépare avec la maire adjointe les réunions, les temps d'évaluation

L'animateur :

Diplômé ou non, en cours de formation, il est associé au sein de l'équipe éducative à la réalisation du projet pédagogique.

- propose et anime les TAP de manière active
- écoute et motive en respectant les spécificités de l'enfant
- assure la sécurité morale, affective, physique des enfants
- participe activement aux réunions de travail et de coordination de l'équipe

REGLES NON NEGOCIABLES

- drogues, alcools, substances illicites sont strictement interdites.
- Cigarettes totalement interdites dans l'enceinte de la structure (loi du 1^{er} février 2007 relative à l'interdiction de fumer dans les lieux publics)
- Téléphone portable obligatoirement allumé durant le temps de travail (pour être joignable)

REGLES NEGOCIABLES

Celles-ci pourront être possible dans la mesure où elles devront être argumentée. Néanmoins les animateurs n'auront aucun pouvoir de décision. Leurs propositions resteront exclusivement consultatives.

- pour la vie quotidienne
- pour certaines spécificités liées à une tranche d'âge, des besoins ressentis...
- pour l'organisation des temps d'évaluation individuelle et collective des animateurs.

Les partenaires

Les enfants scolarisés dans les écoles Godviciennes
Municipalité de Gouvieux et ses services
Les parents d'élèves
Les professeurs des écoles de Gouvieux
Les haltes maternelles (pour certains locaux)